



DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

N° 0348 /DGEC/MCVT/DGCCPC/SAdCC/SD

Cotonou, le

10/07/2026

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN EXPERT LOCAL EN AGROFORESTERIE AU PROFIT DU PROJET OCRI

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet OCRI « Initiative pour la Résilience aux changements Climatiques du bassin de l'Ouémé », déployé dans cinq (5) communes du Bénin, la Direction générale de l'Environnement et du Climat (DGEC), en collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet, procède au recrutement, pour le compte dudit projet, d'un expert en foresterie.

À cet effet, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable, à travers la DGEC, lance un avis de recrutement en vue de pourvoir ce poste au sein du projet.

L'initiative pour la résilience aux changements climatiques du bassin de l'Ouémé est un projet mis en œuvre dans cinq communes du Bénin, notamment COPARGO, DJOUGOU, GLAZOUE, ZAGNANADO et ZOGBODOME.

La composante mise en œuvre par la DGEC vise l'appui au développement de filières agroforestières résilientes au climat, la restauration des terres et l'augmentation des stocks de carbone.

Le consultant recruté sera chargé d'accompagner la DGEC dans la mise en œuvre des activités du projet OCRI à travers le suivi de la réalisation de l'étude sur l'analyse de la biodiversité et la garantie des pépinières conformes aux standards techniques (sélection de semences, production de plants, traçabilité, santé végétale) afin d'atteindre les résultats de survie en plantation $\geq 80\%$ et de conformité ESS/FVC.

Ainsi, il sera chargé de :

- suivre la réalisation d'une analyse détaillée de la biodiversité dans le Haut et le Moyen Ouémé pour identifier les espèces d'arbres localement pertinentes et résilientes spécifiques au site -
- assurer le suivi technique régulier des prestataires et leur fournir un appui-conseil dans la mise en œuvre des activités de production des plants pour la restauration des paysages dégradés ;
- vérifier la disponibilité et la conformité des documents de certification des semences et plants produits par les prestataires ;
- assurer le suivi de l'application des exigences environnementales et sociales et de la conservation de la diversité biologique sur le terrain ;
- assurer la mise en place de la plantation de 5 000 ha d'arbres le long des berges et des champs dégradés dans les cinq communes du projet OCRI.
- coordonner le processus d'identification et de mobilisation des participants pertinents du secteur agro-industriel (producteurs, vendeurs, fabricants, etc.) et les décideurs politiques pour assister au symposium du projet.

Dossier de candidature.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'Environnement et du Climat ;
- une copie certifiée conforme des diplômes ou titres requis pour le poste ;
- un Curriculum Vitae complet, détaillant au mieux l'expérience du candidat pour la mission avec des références précises et vérifiables par mission effectuée (certificat, attestation, etc.) ;
- un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité ;
- un certificat de nationalité.

L'absence d'une pièce entraîne le rejet immédiat du dossier.

Critères et compétence des candidats

- être titulaire d'un diplôme universitaire Bac + 5 au moins, en foresterie, agroforesterie, agronomie, ressources naturelles, , environnement ou tout autre domaine équivalent;
- avoir une bonne connaissance de la politique du secteur agricole au Bénin, des ressources en eau et de la foresterie ;
- avoir capitalisé au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle ;
- justifier d'une expérience avérée de mise en œuvre de projets agroforestiers ou de restauration des paysages au Bénin ;
- avoir une bonne connaissance des institutions nationales intervenant dans la gestion des ressources forestières et de la biodiversité ;
- avoir une très bonne connaissance des questions d'adaptation d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie au Bénin ;
- avoir une bonne connaissance de la protection de la biodiversité ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir au Secrétariat Administratif de la Direction générale de l'Environnement et du Climat, sous pli fermé, au plus tard le vendredi 24 juillet 2026 à 17 heures, heure locale, avec pour objet : **Recrutement au poste d'un expert local en agroforesterie.**

Seuls les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront informés de la suite du processus.

Le MCVT se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis sans préjudice.


Conservateur Principal Adjakou Akoutan ADJINDA
Directeur général de l'Environnement et du Climat pi.

